



ATELIER DE PRESENTATION ET DE VALIDATION DU GUIDE DE SECURISATION FONCIERE SUR LES AMENAGEMENTS HYDRO AGRICOLES AU NIGER – A PARTIR DE L'EXPERIENCE PILOTE DE NAMARDE GOUNGOU

Communiqué final

Les 16 et 17 juin 2017 a eu lieu dans la salle de conférence « le Relai » à Konni au Niger, l'atelier de présentation et de validation du guide de sécurisation foncière sur les aménagements hydro agricoles au Niger – à partir de l'expérience pilote de Namardé Goungou.

Il a regroupé près de quatre-vingts (80) participants, représentants toutes les parties prenantes concernées par la question foncière sur les périmètres irrigués au niveau régional et national : l'Etat et les collectivités territoriales, les services techniques, les autorités coutumières, les producteurs et coopératives, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers.

Cet atelier a été organisé par l'ONAHA en partenariat avec le Haut-Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger (HCAVN) et la Global Water Initiative (GWI), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED).

La tenue de cet atelier a été possible à travers le cofinancement de la Fondation Howard G. Buffett et l'Agence Française pour le Développement (AFD).

L'objectif de cet atelier national multi acteurs était de présenter le guide de sécurisation foncière des AHA aux premiers responsables et premiers concernés par les AHA pour sa validation. L'atelier a permis également de partager le contenu du guide pour une bonne appropriation et une utilisation effective et efficace sur les anciens et nouveaux AHA au Niger.

L'atelier était placé sous la présidence de M. Boubacar Goubé Illiassou, Secrétaire général adjoint, représentant le Ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture et de l'Elevage. Les travaux de l'atelier ont été facilités par l'équipe en charge de la conduite de l'expérience pilote de sécurisation foncière de l'AHA de Namardé Goungou.

La rencontre s'est déroulée suivant les séquences ci-après : cérémonie d'ouverture, note introductive de l'atelier, projection du film sur la sécurisation des droits fonciers des populations affectées par les barrages en Afrique de l'Ouest, présentation en quatre (4) phases du Guide de sécurisation des AHA au Niger. Ce qui a permis aux participants à l'atelier de prendre connaissance des étapes clés de l'immatriculation et de la sécurisation des producteurs des AHA, des exigences légales, des acteurs concernés et de leurs responsabilités.

Aussi, à l'issue des travaux, les participants à l'atelier de Konni, ont formulé les recommandations suivantes :

1. Inclure, pour les nouveaux aménagements, une zone de servitude de 25 m minimum et traiter les anciens aménagements au cas par cas quant à la détermination de la largeur de cette zone.
2. Dans la perspective de la sécurisation foncière des AHA à l'intérieur du pays, accélérer le processus de régionalisation des bureaux de la conservation foncière au niveau de toutes les régions

3. Réaffirmer le principe du respect de la loi dans l'attribution des contrats d'occupation des parcelles ; et le traitement cas par cas des détenteurs ayant acquis les parcelles suivant les modalités décrites dans la catégorie 5 des occupants;
4. Demander aux projets et PTF qui interviennent dans le secteur de la grande irrigation, d'inclure dans le montage financier la prise en charge de la sécurisation foncière des nouveaux aménagements ou ceux à réhabiliter.
5. Demander aux consultants de prendre en compte tous les amendements et observations pertinents, et au GWI d'éditer dans les meilleurs délais une version finale du guide sécurisation foncière

✓ **Résolution**

Les participants à l'atelier valident et s'engagent à appliquer le guide de sécurisation foncière des AHA comme référence pour la réalisation des futures actions de sécurisation foncière sur les anciennes et nouvelles terres aménagées par l'Etat ou avec son concours

✓ **Motions de remerciements**

- aux autorités de la région de Tahoua et plus particulièrement de la ville de Birni Konni pour l'accueil, la sécurité et la tranquillité qui ont permis un bon déroulement des travaux ;
- aux PTF pour leur soutien et leur appui à l'aboutissement de l'instrument de mise en œuvre de la sécurisation foncière des AHA et des exploitants

Fait à Konni, le 17 juin 2017

L'Atelier